



Rapport d'activités 2020

*migr*europ__

Table des matières

I-	Introduction.....	2
II-	Le réseau Migreurop	3
III-	Le fonctionnement	4
	a. Les instances.....	4
	b. Les membres	5
	c. L'équipe salariée.....	5
	d. Les finances	6
	e. Les listes de diffusion du réseau.....	7
	f. Impact du contexte sanitaire.....	8
IV-	Investigation et collecte d'informations	8
	a. Malte : du débarquement à l'enfermement généralisé des exilé·e·s	9
	b. Balkans : influence de l'UE dans les politiques migratoires nationales	9
V-	Analyse et outils de décryptage	9
	a. Les Notes d'actualité et d'analyse.....	9
	b. Vidéo sur les <i>hotspots</i> aux frontières extérieures de l'UE	10
	c. Rapport « Exilé·e·s enfermé·e·s et exclu·e·s : détention informelle et illégale en Espagne, en Grèce, en Italie et en Allemagne » (EN)	10
	d. Rapports de mission	11
	e. Les communiqués du réseau	12
	f. Outils de veille et d'information.....	12
VI-	Information et sensibilisation.....	12
	a. Participation à des événements organisés par des membres.....	12
	b. Participation à des événements organisés par des partenaires du réseau.....	13
	c. Formations en master et des volontaires d'Échanges et Partenariats	14
VII-	Renforcement des capacités via les groupes de travail	14
VIII-	Mobilisations	16
	a. Coalition internationale contre les violences à la frontière gréco-turque.....	16
	b. Lancement de la dynamique française du Forum social européen des migrations (à distance, juin 2020).....	16
	c. Participation à des dynamiques communes	17
	Annexe 1 – Liste des membres associatifs de Migreurop	19
	Annexe 2 – Migreurop dans les médias	20
	Annexe 3 - Les articles des membres individuel·le·s de Migreurop.....	22

I- Introduction

Avant même que le Covid-19 ne prenne une dimension planétaire, l'année 2020 s'annonçait déjà de mauvais augure pour les personnes exilées en Europe et ailleurs.

A l'heure où les refoulements (ou *pushback*) se généralisent aux frontières extérieures et intérieures de l'Union européenne, la Cour européenne des droits de l'Homme les légitime en estimant, par un arrêt du 13 février, que les requérant·e·s se sont mis « eux-mêmes dans une situation d'illégalité » en tentant de franchir la frontière de Melilla hors d'un poste-frontière habilité. En agissant de la sorte, ils auraient décidé de ne pas utiliser les voies légales existantes permettant d'accéder de manière régulière au territoire espagnol. Outre l'argumentaire fallacieux semblant ignorer que les personnes noires sont traquées pour les empêcher d'atteindre les postes frontières des enclaves, on peut légitimement se poser la question de l'effectivité de ces « voies d'accès légales » dans le cadre d'une politique européenne chaque jour davantage axée sur la mise à distance des indésirables.

Quelques jours plus tard, la frontière gréco-turque offrait une illustration de cette problématique. Après la décision du président turc de suspendre unilatéralement l'accord informel avec l'Union européenne de mars 2016, des milliers d'exilé·e·s sont poussé·e·s à la frontière grecque qui devient le « bouclier de l'Europe » selon les termes de la présidente de la Commission européenne. La seule réponse de la police grecque, soutenue par l'agence Frontex a été celle de la violence, les refoulements, les humiliations, les mauvais traitements.

Depuis, les semaines, les mois passent avec dans leur sillage, des informations les plus révoltantes les unes que les autres : refoulements permanents des personnes exilées aux frontières entre la Slovaquie et la Croatie et entre la Bosnie et la Croatie, accompagnés de violences de plus en plus extrêmes ; extension des barrières aux frontières extérieures de l'UE et utilisation de dispositifs chaque jour plus sophistiqués pour les empêcher de les contourner (caméras thermiques, drones, dispositifs acoustiques, barrières flottantes) ; élargissement des fichiers des données personnelles et élargissement de leur interopérabilité, appel à des bateaux privés pour le refoulement et le renvoi de ces personnes vers les lieux où elles risquent de continuer à subir des traitements inhumains ou dégradants, financements accordés à de pseudo « garde-côtes » dont le rôle premier est d'empêcher leur arrivée sur les côtes européennes, quel qu'en soit le prix. La liste est bien plus longue, sans que cela n'émeuve celle qui devrait veiller au respect du droit de l'UE et de ses supposées valeurs. Et pour cause : la Commission européenne, et l'Union européenne qu'elle représente sont la clé de voûte de cette politique sécuritaire et hostile, en poussant, en incitant et en finançant les actions des États membres et des États « partenaires » contre les migrations.

A cette violence endémique s'ajoute une autre, sanitaire. La pandémie de Covid-19 a servi à la mise en place de mesures répressives et discriminatoires à l'égard des personnes migrantes. Enfermement, dénuement, stigmatisation sont les mots qui reviennent le plus afin de qualifier la situation des personnes exilées durant cette période.

Les perspectives ne sont pas porteuses d'espoir d'un changement de cap. La présentation du Pacte asile et immigration par la Commission européenne, le 23 septembre 2020, laisse présager une situation bien pire. A cette violence institutionnelle assumée et dénoncée à de multiples reprises par des acteurs institutionnels et associatifs, dont le réseau Migreurop, s'ajoute la systématisation de la violation des droits fondamentaux des personnes exilées, parmi lesquels le principe de non-refoulement, socle du droit d'asile, le droit à un recours effectif, le droit à ne pas être renvoyé tant que la demande de

protection n'est pas examinée. Les propositions législatives présentées dans ce Pacte ne feraient ainsi qu'entériner et généraliser ces pratiques, avec les conséquences néfastes que l'on connaît aujourd'hui.

C'est ce contexte et cette politique que Migreuop a continué à décrypter et à dénoncer au cours de l'année 2020, à travers ses diverses actions comme les missions effectuées à Samos et en Tunisie, la diffusion des outils destinés à un large public – parmi lesquels la vidéo consacré à l'approche *hotspot* et les Notes d'analyse de 4 pages sur « Les deux visages du HCR » et « L'utilisation des data et nouvelles technologies pour le contrôle des mobilités » –, la rédaction de rapports sur des thèmes spécifiques, dont celui de la détention avec un focus sur quatre pays de l'UE, ainsi que le travail quotidien du réseau avec ses membres et partenaires, grâce à l'action des salariées.

Alors que nous écrivons ces lignes, la débâcle Afghane et la peur de l'UE de voir se répéter une nouvelle « crise migratoire », sert de prétexte au renforcement des politiques d'externalisation de l'asile et du contrôle des migrations. Les exilé·e·s – Afghan·e·s ou non – continueront de tenter de franchir les frontières au péril de leur vie. Elles et ils rencontreront des barrières toujours plus infranchissables tout au long de leurs trajectoires, mais aussi des acteurs et actrices solidaires qui, malgré leurs positions minoritaires et la criminalisation dont ils font l'objet, mettent tout en œuvre pour soutenir les exilé·e·s et défendre leurs droits.

Avec vous partenaires, ami·e·s, sympathisant·e·s, Migreuop continuera à accomplir les objectifs qu'il s'est fixés à sa création : décrypter, faire connaître et dénoncer les politiques européennes d'immigration et d'asile, en particulier l'enfermement, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses Etats membres. Mais aussi faire entendre une voix dissonante dans le contexte Européen, une voix qui clame haut et fort qu'une autre politique migratoire est possible. Une politique fondée sur la liberté de toutes et tous d'aller et venir, qui soit respectueuse des droits humains.

La co-présidence

II- Le réseau Migreuop

Le réseau Migreuop, né lors du Forum social européen de Florence en 2002, officiellement constitué en association en 2006, est aujourd'hui composé de 51 associations et de 42 militant·e·s et chercheur·se·s issu·e·s de 17 pays d'Europe, d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb et du Proche-Orient. Il a pour objectif de documenter et d'analyser les conséquences des politiques migratoires européennes sur les droits et conditions de vie des personnes à toutes les étapes du parcours d'exil (fermeture des frontières et entraves à la mobilité, détention administrative, différentes formes d'expulsions, externalisation du contrôle frontalier et de l'asile). Il vise ainsi à informer et sensibiliser l'opinion publique, et à défendre les droits des personnes exilées. En ce sens, Migreuop a pris position en 2010 [contre l'enfermement des personnes migrantes](#) et pour la fermeture de tous les camps d'étranger·e·s, et en 2013 [pour la liberté de circulation de toutes et tous](#). Migreuop, de par son analyse, contribue ainsi à la défense des droits des exilé·e·s en développant des stratégies communes avec l'ensemble de ses membres et partenaires.

Le travail du réseau s'articule autour de **quatre axes** : identifier, décrypter, faire connaître pour dénoncer et combattre.

- **Collecte d'informations** : rassembler des informations sur les entraves à la mobilité des étranger·e·s, une réalité difficile à saisir du fait d'une volonté de dissimulation de la part des autorités publiques, mais aussi de l'échelle géographique des politiques migratoires européennes et de leurs conséquences. Le travail de collecte est possible en s'appuyant sur l'expertise de ses membres euro-africains et sur l'organisation de missions de terrain.
- **Analyse** : décrypter et nommer la réalité multiforme de la mise à distance des exilé·e·s, incarnée par un ensemble de dispositifs qui constituent des points d'interruption forcée dans des itinéraires migratoires, depuis l'empêchement des personnes de passer une frontière, d'entrer sur un territoire, à l'assignation à « résidence » – soit légalement, soit par harcèlement policier – et à l'enfermement dans des camps, formels ou informels. Cette analyse s'appuie sur les groupes de travail thématiques et géographiques du réseau.
- **Sensibilisation** : faire connaître l'Europe du non-accueil et des camps, en créant des outils de décryptage tels que des Notes d'analyse, des Atlas, des rapports ou des vidéos, et en organisant des événements de sensibilisation afin d'informer le plus largement possible sur les grandes thématiques et zones géographiques d'intérêt du réseau.
- **Dénonciation** : agir par tous moyens pour combattre les politiques européennes de non-accueil des exilé·e·s. Par exemple, au niveau judiciaire via des tierces interventions ou en soutenant les contentieux de nos membres, auprès des décideurs nationaux, européens et internationaux, et en structurant un réseau de partenariats entre les organisations des sociétés civiles euro-africaines afin de favoriser les échanges entre des groupes aux pratiques et objectifs multiples, mais qui peuvent ponctuellement agir ensemble en vue de se mobiliser.

III- Le fonctionnement

a. Les instances

Evolution du fonctionnement du réseau

Les instances du réseau ont été réformées lors de la dernière Assemblée Générale du réseau en juin 2019 en fusionnant le Conseil d'administration et le Bureau en une seule instance, le Conseil. Le but de cette réforme était notamment de renforcer l'implication des membres du réseau et de créer davantage de liens entre les instances et les membres de Migreurop ne siégeant pas au Conseil. Dans ce but, des postes spécifiques ont été mis en place au sein du Conseil (une co-présidence et des « sous-groupes » : Secrétariat, Ressources humaines, Finances et Vie du réseau). En octobre 2020, une réunion du Conseil a été consacrée au bilan du fonctionnement des nouvelles instances, l'occasion d'amorcer une réflexion plus large sur l'évolution du cœur de métier du réseau et des nouvelles stratégies à mettre en place pour dénoncer les politiques européennes attentatoires aux droits des exilé·e·s. Ce bilan a également permis de poursuivre la réflexion initiée pendant la rencontre stratégique de 2019 sur la dynamisation du réseau et la réforme des instances, et de formaliser le projet d'organiser des webinaires thématiques à destination des seuls membres de Migreurop, projet piloté par le groupe « Vie du réseau ». Le premier webinaire interne a ainsi été organisé en février 2021 sur le Pacte européen sur les migrations et l'asile.

Réunions des instances

Le Conseil de Migreurop se réunit habituellement tous les deux ou trois mois, avec au moins deux réunions de Conseil présentielles par an. En raison du contexte sanitaire, les Conseils qui devaient avoir lieu pendant le festival Sabir en Italie en mai 2020 et au Maroc en décembre 2020 n'ont pas pu se tenir et ont été remplacés par des réunions entièrement à distance, plus régulières (en 2020, le Conseil s'est réuni virtuellement cinq fois) et plus courtes (3h30 de réunion au lieu d'une journée).

Membres du Conseil

En 2019, l'Assemblée Générale de Migreurop, réunie les 9 et 10 juin à Madrid, a décidé de fusionner le Conseil d'administration et le Bureau en un Conseil, composé de 8 associations et de 3 membres individuel-le-s :

- [AMDH](#) (Maroc)
- [AMDH](#)(Mauritanie)
- [ARACEM](#) (Mali)
- [ARCI](#) (Italie)
- [ASGI](#) (Italie)
- [FASTI](#)(France)
- [GISTI](#) (France)
- [La Cimade](#) (France)

A titre individuel : Elsa Tyszler, Filippo Furri, Charles Heller.

b. Les membres

Migreurop est actuellement composé de 51 associations et de 42 membres individuel-le-s militant-e-s et/ou chercheur-euse-s, basés dans 17 pays d'Afrique, du Moyen Orient, et d'Europe, dont deux membres observateurs : l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH) et le Secours Catholique (France).

En décembre 2020, l'association belge Le Monde des Possibles, membre du Ciré, de Picum, et de l'initiative belge « Liège hospitalière », a rejoint le réseau. Créée en 2011, cette association développe des initiatives citoyennes sur le terrain de l'action culturelle, de la formation, ainsi que des actions d'interpellation politique contre les inégalités et toutes les formes d'exclusion.

➔ Voir la liste complète des membres par pays en annexe 1.

c. L'équipe salariée

Migreurop compte depuis toujours avec une petite équipe salariée. Depuis 2018, celle-ci a été étoffée et compte trois permanentes à plein temps : Brigitte Espuche coordinatrice opérationnelle depuis février 2015, Camille Bossé, chargée de financement depuis janvier 2018 et Anna Sibley, coordinatrice opérationnelle depuis février 2018.

d. Les finances

Tableau des produits	2019	2020
Fonds privés	253 757 €	205 200 €
CCFD Terre Solidaire	30 000 €	30 000 €
Fondation Un Monde Par Tous	15 000 €	20 000 €
Secours Catholique	35 000 €	15 000 €
European Programme for Integration and Migration (EPIM)	36 789 €	
Global Fund for Human Rights	13 000 €	19 922 €
Thanks for Nothing	100 968 €	90 278 €
Fondation Abbé Pierre		10 000 €
Emmaüs France	10 000 €	5 000 €
Gauche Unitaire Européenne	13 000 €	15 000 €
Fonds publics		
Autres produits de gestion courante	28 330 €	24 290 €
Cotisations et dons	16 480 €	18 838 €
Ventes de l'Atlas et droits d'auteurs	7 819 €	3 265 €
Transferts de charge	3 192 €	1 692 €
Intérêts livret bleu	839 €	495 €
Reprises sur amortissements et provisions	1 024 €	882 €
Contributions volontaires	70 221 €	72 226 €
Mise à disposition de biens et services	8 000 €	2 000 €
Personnel bénévole	62 221 €	70 226 €
Total	353 332 €	302 598 €

Le budget total pour l'année 2020 est de 302 598 €, soit un différentiel de 50 000 € par rapport à 2019 (353 332 €), qui s'explique par la pandémie de Covid-19 et le contexte sanitaire mondial ayant entraîné l'annulation ou le report en 2021 de nombreuses activités, telles que la mission de terrain dans les Balkans, la mission de volontariat au Maroc et les diverses rencontres prévues entre les membres du réseau (instances, rencontres thématiques, etc...). Les frais de voyage et mission ont ainsi été particulièrement faibles en 2020 (576 € contre 27 600 € en 2019).

Mais les fonds propres du réseau ont compensé ces reports, avec des cotisations presque aussi élevées que l'année précédente (11 640 € en 2020 contre 12 295 € en 2019, année d'Assemblée générale où les cotisations sont habituellement plus importantes), et des dons quasiment deux fois plus élevés que l'année précédente (3 555 € en 2019 et 7 198 € en 2020), fruit d'un appel à dons envoyé en décembre 2020.

Malgré le contexte sanitaire et politique extrêmement difficile, l'année 2020 s'est achevée avec un résultat excédentaire à hauteur de 6 147 €, permettant d'alimenter le fonds de roulement de

Migreurop, assurant au réseau une relative sécurité financière sur 6 mois. Ce qui est loin d'être négligeable à l'heure de la baisse drastique des financements disponibles pour le monde associatif.

Les soutiens en 2020 :



e. Les listes de diffusion du réseau

Pour faciliter l'échange d'informations entre les membres de Migreurop et la diffusion de ses analyses et constats à un public plus large, il existe au sein du réseau onze listes de travail et six listes de diffusion publiques :

Listes de travail		
Membres du Conseil	migreurop-conseil@rezo.net	28 abonné·e·s
Ensemble des membres du réseau	migreurop-membres@rezo.net	171 abonné·e·s
Echange d'information et suivi des manifestations de l'externalisation des politiques migratoires européennes en Afrique	externalisation-afrique@rezo.net	27 abonné·e·s
Groupe de travail « cartographie »	migreurop-map-camps@rezo.net	36 abonné·e·s
Groupe de travail « enfermement »	migreurop-mob-close-the-camps@rezo.net	36 abonné·e·s
Groupe de travail « liberté de circulation »	migreurop-lc@rezo.net	46 abonné·e·s
Groupe de travail « communication »	migreurop-com@rezo.net	7 abonné·e·s
Groupe de travail « genre »	migreurop-genre@rezo.net	20 abonné·e·s
Groupe de travail « criminalisation de la solidarité »	Migreurop-criminalisationsolidarite@rezo.net	58 abonné·e·s
Groupe de travail « Frontex »	migreurop-gtfrontex@rezo.net	17 abonné·e·s
Groupe de travail « Atlas liberté de circulation »	migreurop-atlas2021@rezo.net	34 abonné·e·s

Listes de diffusions ouvertes		
Liste de diffusion dite « générale » sur l'ensemble des thématiques de travail du réseau	migreurop@rezo.net	1283 abonné·e·s
Questions d'enfermement des étrangers	migreurop-enfermement@rezo.net	142 abonné·e·s
Agence Frontex	migreurop-frontex@rezo.net	193 abonné·e·s
Accords de réadmission et autres formes de renvois	migreurop-read@rezo.net -	152 abonné·e·s
Dynamiques migratoires à l'est de l'Europe	migreurop-est@rezo.net	66 abonné·e·s
Approche <i>Hotspot</i>	migreurop-hotspots@rezo.net	76 abonné·e·s

f. Impact du contexte sanitaire

La crise du Covid-19, qui a débuté en 2020, a eu un impact important sur les activités du réseau Migreurop, qui a dû repenser ses méthodes de travail et la façon de maintenir au mieux les liens avec ses membres. Toutes les rencontres internationales prévues en 2020 (journée d'étude sur la criminalisation des solidarités prévue durant le festival Sabir de Lecce, Italie, en mai 2020 ; le Forum social européen des migrations, prévu à Lisbonne en septembre 2020 ; réunions d'instances initialement prévues en Italie en mai 2020 et au Maroc en décembre 2020) ont été annulées ou repoussées faute de pouvoir se tenir en présentiel.

Outre les rencontres internationales, toutes les interventions et formations prévues ont été annulées, ce qui a en outre eu un impact sur la diffusion de nos publications puisque le réseau n'a pas été en mesure de les diffuser lors d'événements publics. De plus, la mission de terrain prévue dans les Balkans a été repoussée à début 2021, et enfin la mission de volontariat prévue au Maroc en 2020 en partenariat avec le GADDEM, association marocaine membre du réseau, a été annulée, le service civique n'ayant pas donné son accord pour des missions de volontariat hors-Europe.

La crise sanitaire a également eu un impact sur l'équipe salariée du réseau résidant en France, qui a dû s'adapter aux différents confinements mis en place à partir du mois de mars 2020, modifiant en profondeur ses habitudes de travail. Les salariées de Migreurop sont ainsi restées en télétravail du 13 mars au 1^{er} juillet, date à laquelle les locaux de Migreurop ont rouvert, mais le télétravail a été maintenu et il s'est systématisé (entre trois et quatre jours par semaine), les réunions continuant à se tenir exclusivement à distance.

Malgré le véritable défi qu'a constitué cette période pour Migreurop, le réseau a été en mesure de s'adapter à ce contexte unique en renforçant d'autres activités, comme la création d'outils de décryptage, et en multipliant les temps d'échanges virtuels avec ses membres, qui se sont beaucoup investis dans les projets du réseau.

IV- Investigation et collecte d'informations

Pour recueillir de l'information directe ou indirecte, le réseau s'appuie sur ses membres euro-africains et sur l'organisation de missions de terrain (chargées de mission ou de volontariat). En 2020, Migreurop a poursuivi ses investigations sur différentes thématiques d'intérêt pour le réseau, comme les politiques d'externalisation de l'Union européenne et de ses États membres, le rôle de l'agence Frontex – avec la création d'un groupe de travail sur le sujet (voir VII - Renforcement des capacités) –,

la criminalisation des solidarités, le contrôle des mobilités et la traçabilité des personnes exilées et des mouvements migratoires, ainsi que l'évolution des pratiques de détention des exilé·e·s. Le contexte de 2020, avec la multiplication des violences envers les exilé·e·s, notamment à la frontière gréco-turque en mars, et les nombreuses conséquences de la crise sanitaire sur les droits des exilé·e·s, a fortement impacté le travail du réseau. En 2020, Migreurop s'est en outre intéressé au confinement insulaire en Grèce, à Malte — où une mission de volontariat a été organisée —, mais aussi aux politiques migratoires dans les Balkans, dans le cadre de la préparation d'une mission exploratoire de trois mois dans différents pays de la sous-région en 2021.

a. Malte : du débarquement à l'enfermement généralisé des exilé·e·s

Mission de volontariat en partenariat avec « Échanges & Partenariats » :

Zoé Dutot, est partie à Malte en octobre 2020, au sein de l'association Aditus, dans le cadre d'un volontariat de service civique pour le compte de Migreurop. Ayant été stagiaire à Migreurop au deuxième semestre 2019, Zoé avait déjà eu l'occasion de travailler sur le contexte maltais. Elle avait ainsi suivi pour le réseau le projet piloté par la Clinique de droit de Sciences Po Paris, et la mission organisée *in situ* en janvier 2020, en partenariat avec le Gisti, membre du réseau, dont le but était d'analyser le cadre juridique de la détention des personnes exilé·e·s dans l'archipel, l'évolution de la politique migratoire nationale, les enjeux de la position géographique maltaise, la gestion de sa zone SAR et ses relations avec ses voisins européens (relocalisations ad hoc parmi les différents États membres de l'Union européenne) et africains (comme la Libye). Une étude juridique a été rédigée et remise à Sciences Po, qui a servi de base à la rédaction d'un rapport d'analyse conjoint Gisti/Migreurop.

b. Balkans : influence de l'UE dans les politiques migratoires nationales

Mission de terrain en partenariat avec le Gisti, l'ASGI et le CCFD-Terre solidaire :

Sophie-Anne Bisiaux a été recrutée pour réaliser une mission de trois mois dans les Balkans afin d'investiguer l'externalisation des politiques européennes migratoires dans cette région et ses conséquences sur les multiples violations de droits des exilé·e·s, et comprendre l'impact de la crise sanitaire sur les exilé·e·s dans la région. La mission était initialement prévue au 2nd semestre 2020 mais a été repoussée à janvier 2021, en raison de la pandémie. Un travail préparatoire a été initié dès 2020, en lien avec les partenaires de la mission (le GISTI et l'ASGI, membres du réseau, et le CCFD-Terre Solidaire) et avec des étudiant·e·s de la Clinique de droits de Sciences Po Paris, dont le projet, commencé en septembre 2020 était d'étudier à la frontière Croatie/Slovénie les refoulements en cascade, la coopération policière et politique entre les différents États ciblés, les cas de détention et de violences contre les exilé·e·s, ainsi que le rôle des civils à l'échelle locale.

V- Analyse et outils de décryptage

a. Les Notes d'actualité et d'analyse

Migreurop réalise depuis 2012 des Notes d'actualité de quatre pages en plusieurs langues sur des thématiques ou des zones géographiques d'intérêt pour le réseau. Deux à trois Notes par an sont

publiées dans le but de transmettre au plus grand nombre une analyse courte des différents phénomènes étudiés.

- **Note « [Protéger et contrôler : les deux visages du HCR](#) » (mai 2020)** : à travers l'analyse du rôle du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), présenté comme une agence internationale humanitaire, la Note #11 montre que cette agence onusienne est avant tout au service de ses bailleurs de fonds, et constitue en cela un outil de contrôle des mobilités, partenaire de l'Union européenne dans la mise en œuvre de politiques migratoires orientées vers le tout sécuritaire, à travers notamment l'utilisation du mécanisme de transit d'urgence (ETM). Cette Note a été traduite en [anglais](#).
- **Note « [Technologies et sécurité en matière de migrations](#) » (décembre 2020)** : Cette Note analyse le rôle ambigu des nouvelles technologies qui, sous couvert d'humanitarisme pragmatique, servent également à tracer les exilé·e·s via notamment l'enregistrement massif des données personnelles. A travers l'étude du programme d'assistance financière parrainé par Mastercard en Grèce, du partenariat du HCR avec Microsoft ou de l'utilisation d'applications comme WhatsApp et Skype par des agences internationales tels que l'OIM ou le HCR, cette Note montre la manière dont les agences onusiennes ou certaines entreprises technologiques contribuent plus ou moins activement au contrôle et à la gestion des migrations. Cette Note a été traduite en [anglais](#) et en [italien](#).

[b. Vidéo sur les hotspots aux frontières extérieures de l'UE](#)

Pour s'adapter aux nouveaux outils de sensibilisation, et rendre ses analyses accessibles à un public plus large, Migreurop a réalisé une [vidéo](#) courte (2 mn) en *Motion design* sur les *hotspots*. Thème phare d'investigation du réseau depuis 2015, année de la crise des politiques migratoires européennes, l'objectif de cette vidéo est d'expliquer de manière à la fois pédagogique et militante « l'approche *hotspot* » ayant donné lieu aux camps de tri et de privation de liberté aux frontières de l'Europe (Grèce, Italie). La vidéo, lancée sur les réseaux sociaux en mars 2020 en [français](#) et [anglais](#), revient sur la genèse des *hotspots* en 2015, le détournement de leur fonction affichée (non pas de l'accueil mais du tri et de la détention), et leur caractère particulier dans les deux pays : antichambres d'expulsion pour les *hotspots* italiens et dissuasion par l'inhumanité dans les *hotspots* grecs, véritables camps de la honte de l'Europe. Une deuxième vidéo « miroir » sur la liberté de circulation, seule alternative à l'enfermement des étranger·e·s pour le réseau, est en cours de réalisation pour une diffusion prévue à l'automne 2021.

[c. Rapport « Exilé·e·s enfermés et exclu·e·s : détention informelle et illégale en Espagne, en Grèce, en Italie et en Allemagne » \(EN\)](#)

Un rapport sur la détention en camps fermés dans quatre pays européens (l'Espagne, l'Italie, la Grèce et l'Allemagne) a été publié en anglais en décembre 2020. Une chercheuse française proche du réseau, Céline Cantat, a été recrutée pour conduire les investigations et rédiger le rapport. Elle a travaillé en collaboration avec Olivier Clochard, coordinateur du groupe « cartographie » du réseau, qui a façonné, en lien avec ses étudiantes, une carte correspondant au système de détention de chaque pays.

Ce rapport démontre que l'Europe est passée en quelques années de la détention « rationalisation/concentration » (moins de camps mais des macro-camps, à la capacité grandissante, entre 2011 et 2016) à la détention « précarisation », avec un recours accru à la détention informelle ou *de facto*, soit en dehors de tout cadre juridique, soit par un détournement des dispositions légales existantes, pour de courtes périodes et dans le but d'expulser vers un autre pays ou juste de l'autre côté de la frontière. Le rapport a été publié sur notre site en [anglais](#) et en [espagnol](#) ; des traductions du résumé exécutif sont également disponibles en [français](#) et [italien](#).

d. Rapports de mission

Rapport conjoint Gisti-Migreurop : « Hotspot de Samos : l'enfer à la frontière gréco-turque » (avril 2020)

Une mission d'observation sur l'île de Samos a été organisée par le Gisti en octobre 2019, en collaboration avec Migreurop. Cette mission s'est appuyée sur les recherches de Mathilde Albert, volontaire au sein de l'association Avocats Sans Frontières-France pour le compte de Migreurop sur l'île de Samos de mai à octobre 2019. Ses observations ont permis de mettre en lumière la situation indigne et attentatoire aux droits dans le *hotspot* de Vathy - plus méconnu à l'époque que celui de Moria sur l'île de Lesbos – où se dresse une véritable prison à ciel ouvert, avec des exilé-e-s confiné-e-s dans des conditions épouvantables. Ce [rapport de mission](#) conjoint a été publié en avril 2020, pour dénoncer la catastrophe humanitaire et la situation de non-droit auxquelles font face les exilé-e-s dans les *hotspots*. Il a été publié également en [anglais](#).

Rapport conjoint FTDES-Migreurop : « Politiques du non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires au service des politiques sécuritaires européennes » (juin 2020)

Sophie-Anne Bisiaux, membre individuelle du réseau, a été recrutée pour réaliser une mission d'observation en Tunisie pendant trois mois, d'octobre à décembre 2019, sur l'expansion de l'approche *hotspot* dans la région euroméditerranéenne. L'objectif de cette mission était, en partenariat avec notre membre tunisien le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), de documenter la situation des personnes migrantes en Tunisie, via le suivi des personnes débarquées dans les ports, les pratiques et conditions de détention et le rôle des agences onusiennes HCR et l'OIM. La mission a permis de mettre en lumière les politiques de non-accueil en Tunisie (notamment les pratiques de refoulement aux frontières, les conditions indignes d'hébergement des exilé-e-s et les entraves au droit d'asile), ainsi que le rôle joué par l'Union européenne et les acteurs humanitaires dans la gestion sécuritaire des migrations en Tunisie. Un [rapport](#) a été rédigé à la suite de cette mission, s'appuyant sur plus de 90 entretiens d'exilé-e-s basé-e-s en Tunisie, de représentant-e-s d'organisations et d'organismes locaux et internationaux, de chercheurs et chercheuses, et de journalistes. Le rapport a été rendu public en juin 2020 et diffusé largement, auprès de nos membres et sur la liste générale de Migreurop ainsi que sur les réseaux sociaux. Un [article de presse](#) a notamment été rédigé et relayé grâce au soutien de notre financeur et partenaire le CCFD-Terre Solidaire, à l'occasion de la journée mondiale des réfugié-e-s le 20 juin 2020.

e. Les communiqués du réseau

Le réseau a publié en 2020 onze communiqués, parfois en lien avec ses membres et partenaires, destinés aux journalistes, aux sympathisant·e·s de Migreurop et au grand public :

- « Liberté pour Hamza Haddi et Mohamed Haddar », 3 février 2020 ([français](#), [anglais](#), [allemand](#), [italien](#)) - *Action collective*
- « Cour européenne des droits de l'Homme : l'Espagne et l'Union européenne (UE) pourront faire prévaloir la protection des frontières européennes sur le droit d'asile », 21 février 2020 ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#)) - *Action collective*
- « Violations des droits humains à la frontière gréco-turque : l'Union européenne complice ! » 2 mars 2020 ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#)) - *Action collective*
- « Une coalition contre les violences aux frontières », 5 mars 2020 ([français](#), [anglais](#), [allemand](#), [arabe](#) et [grec](#))
- « À la frontière gréco-turque, la xénophobie et le racisme tuent ! L'Union européenne aussi ! », 13 mars 2020 ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#)) - *Action collective*
- « UE-Turquie : le cynisme en partage », 18 mars 2020 ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#))
- « Les mort·e·s en Méditerranée ne sont pas une fatalité ! », 22 avril 2020 ([français](#), [anglais](#) et [italien](#))
- « Des centaines d'ONG et d'individus réclament la révocation de la zone SAR de la Libye », 29 juin 2020 ([français](#)) - *Action collective*
- « A Calais, Abdulfatah Hamdallah, victime des politiques migratoires européennes », 28 août 2020 ([français](#), [anglais](#)) - *Action collective*
- « Appel pour l'évacuation immédiate de Moria », 18 septembre 2020 ([français](#), [anglais](#), [espagnol](#), [allemand](#), [grec](#), [italien](#)) - *Action collective*
- « Mort·e·s et disparu·e·s aux frontières européennes : les États irresponsables désignent de nouveaux coupables, les parents ! », 1^{er} décembre 2020 ([français](#)) - *communiqué conjoint Loujna-Tounkaranké/Migreurop*
- « Frontex, 15 ans d'impunité : l'agence hors-la-loi doit disparaître ! », 8 décembre 2020 ([français](#), [anglais](#), [italien](#))

f. Outils de veille et d'information

Migreurop a mis en place depuis quelques années des outils de veille et de partage d'informations à destination de ses membres et diffusés au sein du réseau : une revue de presse bimensuelle est [mise en ligne](#), archivée sur notre site, et transmise aux membres du réseau ainsi que sur la liste générale de diffusion Migreurop. De plus, une newsletter reprenant les principales activités des membres du réseau est rédigée chaque trimestre. Enfin, une rubrique a été créée sur [le site internet](#) du réseau pour valoriser le travail et les rendus des volontaires sur le terrain.

VI- Information et sensibilisation

a. Participation à des événements organisés par des membres

Migreurop a été invité à Rome le 27 janvier, sur invitation de l'ASGI, membre italien du réseau, et de la plateforme de recherche sociale sur les migrations et l'asile (*Research Social Platform on Migration*)

and Asylum – ReSOMA), pour une rencontre sur la mise en responsabilité de l'agence Frontex et les pistes contentieuses qui pourraient être envisagées. Ce séminaire a permis de rappeler les actions passées de la campagne Frontexit, mais également de réfléchir aux nouvelles opportunités de contentieux (droit à réparation des victimes de naufrage, question préjudicielle en cas de violation des droits dans les procédures de transmission des données personnelles, mauvaises pratiques à dénoncer via des « lanceurs d'alerte », contrôle de légalité de l'activité de Frontex, etc.).

Migreurop a également participé à l'édition 2020 du festival des cultures méditerranéennes Sabir organisé par l'ARCI, membre italien du réseau, qui devait initialement se tenir à Lecce (Italie) au mois de mai, et a finalement été organisée virtuellement du 3 au 12 juin. De nombreuses conférences virtuelles et formations se sont tenues, en présence de membres de la société civile et d'eurodéputé·e·s. Plusieurs membres de Migreurop ont participé à des tables rondes, notamment sur les questions de liberté de circulation et d'externalisation des politiques migratoires.

Enfin, Migreurop a été invité à intervenir sur le bilan de la campagne « Frontexit » et des nouvelles perspectives de mobilisation à l'encontre de l'agence européenne Frontex, lors de la journée de décryptage de La Cimade, membre du réseau, organisée en ligne le 11 décembre 2020. Intitulée « Impunité : l'urgence de changer de cap », cette journée était réalisée en collaboration avec le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID).

b. Participation à des événements organisés par des partenaires du réseau

Tout au long de l'année 2020, Migreurop a participé à différents événements organisés par des partenaires du réseau : soirée-débat à Creil à l'invitation du Collectif Solidarité Migrants de l'Oise, le Chahut et les Amis du Monde Diplomatique afin de présenter les multiples violations des droits des exilé·e·s qui découlent des politiques européennes migratoires (janvier 2020) ; commémoration des mort·e·s et disparu·e·s en mer et aux frontières terrestres, organisée à Oujda (Maroc) par Watch the Med - Alarmphone et l'association « Pionniers Volontaires » (février 2020) ; [colloque](#) organisé par l'association « Dessine-moi un mouton » à l'hôpital Necker à destination des professionnels de santé sur la prise en charge des personnes après un parcours migratoire complexe, intervention sur « Grèce, Maroc et Libye : des violences à l'encontre des personnes exilées » (mars 2020) ; webinaire sur les drames de migrant·e·s en Méditerranée, organisé par l'Observatoire Maghrébin des Migrations, intervention sur le renoncement de l'UE en Méditerranée et la stratégie du laissez-mourir en mer comme forme de dissuasion face aux arrivées des exilé·e·s (juillet 2020) ; webinaire organisé par l'Institut arabe des droits de l'Homme sur les droits des personnes migrantes dans les pays méditerranéens dans le contexte du Covid-19 (octobre 2020) ; webinaire organisé par le Civil Society Action Committee sur l'un des objectifs du Pacte mondial sur les migrations, « sauver des vies et établir des efforts internationaux coordonnés sur les migrants disparus » (octobre 2020) ; webinaire sur la militarisation des frontières en Israël, organisé par Stop the Wall-Europe, l'European Coordination of Committees and Associations for Palestine and Stop Wapenhandel, avec le soutien du Transnational Institute, intervention sur la militarisation des frontières européennes (novembre 2020) ; [débat filmé](#) organisé au Kaaitheater (Belgique) par l'association Justice4Mawda sur l'affaire Mawda, une fillette qui a été abattue par la police en mai 2018 près de Mons (décembre 2020) ; présentation du rapport de Migreurop « Exilé·e·s enfermés et exclu·e·s : détention informelle et illégale en Espagne, en Grèce, en Italie et en Allemagne » lors d'un webinaire organisé par la Gauche du Parlement européen

(anciennement Gauche unitaire européenne) sur le Pacte européen asile et migration (décembre 2020).

c. Formations en master et des volontaires d'Échanges et Partenariats

A chaque session de volontariats, l'association Échanges & Partenariats organise une formation de trois semaines afin de préparer les futur·e·s volontaires à leur départ dans les structures d'accueil, avec des interventions thématiques autour des notions d'engagement dans la solidarité internationale, de non-violence dans les zones de conflits, des migrations ou encore d'intersectionnalité. Dans le cadre de la formation de la session #23, les coordinatrices de Migreurop sont intervenues le 5 octobre 2020 pour présenter l'analyse du réseau sur les politiques migratoires européennes, apportant un cadre théorique aux volontaires qui, en 2020, avaient pour nombre d'entre elles des missions en lien avec les questions migratoires, et notamment l'accueil (« villes accueillantes »), en lien avec l'Organisation pour une citoyenneté universelle (OCU).

Migreurop intervient également régulièrement dans des classes de masters pour présenter le réseau et l'actualité des politiques migratoires européennes. En 2020, les coordinatrices du réseau ont réalisé une intervention virtuelle dans le Master Migrations et Relations interethniques (MIRI) de Paris 7 Diderot pour présenter Migreurop et son analyse sur les derniers développements en matière migratoire (« approche *hotspot* » et détention évolutive des exilé·e·s, externalisation des frontières et de l'asile) et ses différents types d'actions et mobilisations en faveur des étranger·e·s. Une présentation (à distance) de la 3^e édition de l'« Atlas des migrants en Europe » dans une classe de Master de Mexico a également été réalisée en novembre 2020.

VII- Renforcement des capacités via les groupes de travail

Groupe « Criminalisation des solidarités »

Un nouveau groupe de travail sur la criminalisation des solidarités a été créé au sein du réseau en 2019, à la suite de l'Assemblée générale de juin 2019 qui a défini ce thème comme prioritaire pour les deux prochaines années, afin de soutenir davantage les mobilisations de ses membres. Le groupe a commencé en 2020 à travailler sur une typologie des cas de criminalisation des solidarités et a souhaité travailler sur les migrant·e·s solidaires, véritables cibles invisibilisées de la criminalisation, souvent poursuivi·e·s pour des délits bien plus graves que les activistes non migrant·e·s (telle la traite d'êtres humains) et condamné·e·s à des peines de prison beaucoup plus lourdes.

Une base de données des cas de criminalisation est en cours d'élaboration, en collaboration avec l'association belge Solidarity Watch, qui a déjà commencé à développer un formulaire pour identifier et renseigner les différents cas, notamment le type de groupe ou d'individu poursuivi, l'acte incriminé, les mesures prises contre ces personnes pour les criminaliser et les mobilisations de la société civile contre ces délits de solidarité. Le réseau avait également prévu d'organiser une conférence internationale sur ce thème en mai 2020 lors du festival Sabir (Lecce, Italie), mais en raison de la crise sanitaire actuelle, la 6^e édition du festival Sabir a été virtuelle et la conférence publique a été reportée à 2021.

Groupe « Frontex »

Le groupe de travail « Frontex » a été créé en 2020, à la suite de la rencontre organisée entre les membres du réseau accolée à la réunion de ses instances en décembre 2019 à Paris. Coordonné par l’ASGI et Statewatch, deux associations du réseau très actives sur le sujet, ce groupe de travail a pour but de mutualiser les connaissances et les actions contre l’agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, en vue de mettre un terme à son mandat dans la lignée de la campagne Frontexit.

Le groupe de travail s’intéresse particulièrement aux actions extérieures de Frontex, notamment à sa collaboration avec les pays africains dans le cadre de la « réactivation » de la route des Canaries via le Sahara occidental et l’Afrique de l’Ouest en 2019, et au devenir de l’opération HERA. Il travaille également sur l’impunité structurelle de Frontex, en pleine crise existentielle depuis les accusations de complicité dans des refoulements en mer Egée l’ayant visée en octobre 2020 et les nombreuses enquêtes dont elle fait l’objet (cf. [communiqué](#) de Migreurop de décembre 2020). Le groupe souhaite informer ses membres à l’aide d’une newsletter trimestrielle sur Frontex, coordonnée par l’ASGI, et éditer une 3^e édition de la Note Frontex en 2021.

Groupe « Site internet »

Un groupe de travail *ad hoc* a été créé en 2020 pour piloter la refonte du site internet du réseau, avec l’aide d’une prestataire en charge d’accompagner les membres durant ce projet. Le groupe de travail a identifié les principaux dysfonctionnements du site actuel, dégageant les enjeux principaux de la refonte du site, à savoir la manière dont sont classés les articles, la nécessité d’avoir un moteur de recherche performant et la problématique des langues disponibles sur le site. L’objectif de cette refonte est de renforcer la visibilité du réseau et de rendre nos outils plus accessibles au grand public en comptant sur un site plus aéré, avec des informations réduites sur la page d’accueil, un menu simplifié et un moteur de recherche plus efficace qui permettrait une meilleure accessibilité aux informations du site. En raison du contexte sanitaire, le projet a été légèrement retardé, le nouveau site devrait être mis en ligne à l’été 2021.

Groupe « Liberté de circulation »

Le groupe « liberté de circulation » (LC) s’est scindé en deux groupes distincts pour suivre les différents chantiers initiés en 2020 : un groupe en charge de piloter la réalisation de la vidéo LC (prévue sur le même modèle que la vidéo *hotspot*) — qui a défini les objectifs de la vidéo et les arguments à décliner — ; et un groupe en charge de coordonner la rédaction de l’Atlas LC, coordonné par la chercheuse française membre du réseau Sara Casella Colombeau, et composé de chercheur-euse-s de Migreurop, de cartographes et d’associations membres. Des réunions des membres ont permis d’échanger sur le contenu de l’Atlas, afin de développer les réflexions autour des différents arguments en faveur de la liberté de circulation et servir de base à la rédaction des textes de l’Atlas. Le groupe s’est ensuite réparti en sous-groupes en charge des différents axes de l’atlas : « formes historiques de la liberté de circulation », « espaces régionaux de libre circulation existants », « liberté de circulation des marchandises et autres non humains », « autonomie des migrations et solidarités : la liberté de circulation en actes », et « les imaginaires contradictoires de la liberté de circulation ». La publication de cet Atlas est prévue en 2022.

Groupe « Cartographie »

Le groupe cartographie s'est impliqué dans différents chantiers en 2020, dont la production de visuels pour les deux Notes d'analyse (voir V - Analyse et outils de décryptage). Le groupe s'est également investi dans le processus de réflexion autour de l'Atlas sur la liberté de circulation et des cartes à produire pour illustrer les différents textes. Enfin, le groupe est très impliqué dans le projet Atlas-cinéma, piloté par le collectif d'artistes « Etrange Miroir », partenaire de Migreurop sur le projet *Moving Beyond Borders* (2015), qui développe depuis 2019 l'« Atlas-cinéma », un projet de projection dans l'espace public de cartes réalisées par Migreurop et animées par Etrange Miroir. Pour élaborer ce projet qui sera diffusé au second semestre 2022, plusieurs ateliers de création seront réalisés, dont un premier organisé à Nantes en octobre 2020 afin d'explorer différentes techniques de visualisation (par exemple la représentation de données par des robots ou la création de nouvelles typographies pour les cartes), de narration (ateliers d'écriture pour passer du « nous » au « je » et partager l'intime universel), et de création sonore. Trois autres ateliers seront organisés en 2021.

VIII- Mobilisations

a. Coalition internationale contre les violences à la frontière gréco-turque

En réponse aux violations massives des droits des exilé·e·s à la frontière gréco-turque, dont le point culminant a été atteint en mars 2020 après que la Turquie a ouvert ses frontières, avec la suspension du droit d'asile côté grec, et des tirs à balles réelles sur les exilé·e·s à sa frontière (cf. [rapport](#) du Forensic Architecture à ce sujet), Migreurop a lancé une coalition dans le but de dénoncer ces violences et de porter plainte contre la Grèce et les institutions européennes. Une vingtaine d'organisations européennes se sont jointes à cette coalition. Une première réunion virtuelle a été organisée en avril 2020 en présence d'associations, de chercheur·euse·s, d'avocat·e·s et d'activistes qui composent la coalition, afin d'amorcer une réflexion sur le rôle de cette dernière et la manière dont les actions vont pouvoir se mettre en place progressivement, grâce notamment à la mise en place de groupes de travail. Un des objectifs de cette coalition est d'investiguer les cas de refoulement à cette frontière (aussi bien le long de la rivière Evros qu'en mer Egée), la détention arbitraire, les entorses au droit d'asile en Grèce, mais également la renégociation de l'accord informel UE-Turquie conclu en mars 2016.

b. Lancement de la dynamique française du Forum social européen des migrations (à distance, juin 2020)

Cette première édition du Forum social européen des migrations (FSEM) devait se tenir à Lisbonne en septembre 2020 mais a été repoussée à mars 2021 en raison du contexte sanitaire pour se dérouler uniquement à distance. Il était très important pour un réseau euro-africain comme Migreurop, travaillant sur les conséquences des politiques migratoires européennes et très impliqué dans le processus des Forums mondiaux, d'y participer activement. Aussi le réseau est-il intervenu en juin 2020 lors du lancement de la dynamique française de cette première édition du Forum social européen des migrations (FSEM), aux côtés du CCFD-Terre Solidaire, du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), et de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU). Lors de cette réunion de lancement (à distance), une présentation de la situation à l'échelle européenne a été

réalisée par Lydie Arbogast, chargée des questions européennes à La Cimade, membre du réseau. Migreurop a souhaité ainsi partager son expertise sur les questions migratoires européennes, renforcer ses connaissances sur des sujets connexes, multiplier les synergies entre ses membres et partenaires à l'échelle française et européenne, et enfin, créer de nouveaux partenariats. Le réseau a par ailleurs accepté de rejoindre le comité international de préparation de cette première édition du FSEM.

c. Participation à des dynamiques communes

Migreurop a renforcé cette année les liens avec ses membres et partenaires en soutenant ou en participant à des actions collectives :

- Soutien du réseau à la campagne internationale « [Free El Hiblu 3](#) » en mars 2020 pour demander la libération de trois adolescents demandeurs d'asile, suspectés d'avoir un an plus tôt détourné le navire turc « El Hiblu » qui leur avait porté secours en mer mais qui s'apprêtait à les renvoyer de force en Libye. Ayant convaincu le capitaine de les débarquer à Malte, ils ont été accusés de terrorisme, encourant une peine de prison à perpétuité.
- Signature de [la lettre ouverte](#) proposée en juillet 2020 par Statewatch et l'Osservatorio Solidarietà adressée à l'Organisation maritime internationale (OMI) pour demander l'abrogation de la zone *Search and Rescue* libyenne du fait de son irrégularité et de ses conséquences tragiques.
- Participation en juillet 2020 à la campagne « [Remote control](#) » lancée par Borderline Europe - partenaire allemand du réseau - pour dénoncer la collaboration indigne de l'UE avec la Libye en matière migratoire.
- Soutien à la campagne de solidarité lancée en août 2020 par [Borderline Europe](#) pour exiger la libération des activistes marocains Hamza Haddi et Mohamed Haddar, arrêtés et incarcérés en Grèce en juillet 2020, accusés d'être des passeurs et risquant à ce titre une lourde peine de prison.
- Rédaction collective en août 2020 d'une [tribune](#) en soutien à Abdulfatah Hamdallah, un exilé soudanais victime des politiques migratoires européennes, retrouvé mort sur une plage de Sangatte le 19 août 2020.
- Signature de la [tribune](#) lancée par un collectif d'universitaires et d'organisations européennes appelant à l'évacuation du camp surpeuplé et insalubre de Moria, à Lesbos (Grèce), en septembre 2020.
- Signature de la déclaration commune lancée en octobre 2020 par [Agora Europe](#) (un espace de dialogue rassemblant des académiques, des politicien-ne-s, des artistes et des citoyen-ne-s) sur la nécessité du sauvetage en mer.
- Participation à la dynamique du collectif « [Abolish Frontex](#) » composé de plusieurs activistes et organisations visant à mettre un terme au mandat de l'agence européenne.
- Participation en octobre 2020 à une réunion du consortium « [From the sea to the city](#) », une alliance transnationale composée d'organisations de la société civile et de municipalités solidaires qui a pour objectif de fédérer les initiatives de solidarité envers les exilé-e-s à toutes les échelles, du sauvetage en mer aux conditions d'accès au logement ou aux soins médicaux dans les villes solidaires.
- Participation au projet « [Sciabaca/Oruka](#) » piloté par l'association italienne, membre du réseau, ASGI, qui a pour but d'étudier les entraves à la liberté de circulation dans l'espace

CEDEAO et d'identifier des pistes de contentieux possibles devant des juridictions nationales et internationales.

- Participation à un atelier organisé en décembre 2020 par Statewatch pour échanger et identifier les besoins des associations participantes en matière d'enregistrement de données à toutes les étapes de leur parcours migratoire, et pour une meilleure connaissance de la réglementation sur l'interopérabilité des bases de données.

Annexe 1 – Liste des membres associatifs de Migreurop¹

ALLEMAGNE Border Monitoring Europe

BELGIQUE CIRE Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers | CNCD 11.11.11 Centre National de Coopération au Développement | LDH Ligue des Droits Humains | SAD Syndicat des Avocats pour la Démocratie | Le Monde des Possibles

CHYPRE KISA

EGYPTE EFFR Egyptian Foundation for Refugee Rights

ESPAGNE Andalucía Acoge | APDHA Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía | CEAR Comisión Española de Ayuda al Refugiado | ELIN | IRIDIA | Red Acoge | Federación SOS racismo

FRANCE ACORT Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie | ACT UP | ANAFE Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers | ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France | La Cimade | FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec Tout-e-s les Immigré-e-s | FTCT Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives | GAS Groupe Accueil et Solidarité | GISTI Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés | IPAM Initiatives Pour un Autre Monde | JRS France Jesuit Refugee Service | MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

ITALIE ARCI Associazione Ricreativa Culturale Italiana | ASGI Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione | Melting Pot

LIBAN Frontiers

MALI AME Association Malienne des Expulsés | ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali | La Maison du Migrant Gao

MAROC ABCDS-Oujda Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité | AMDH Association Marocaine des Droits Humains | Chabaka | GADEM Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants | Pateras de la vida

MAURITANIE AMDH Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

NIGER AEC Alternatives Espaces citoyens

PORTUGAL SOLIM Solidaridade Imigrante

ROYAUME UNI Statewatch | Barbed Wire Britain Network

SUISSE Solidarité sans frontières | Vivre ensemble

TUNISIE FTDES Forum Tunisiens des Droits Économiques et Sociaux

TURQUIE HCA/RASP Helsinki Citizen Assembly Refugee Advocacy Support Program

EUROPE Emmaüs Europe

Membres observateurs : AEDH (Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme) | Secours Catholique (France)

¹ Pour des raisons de confidentialité, la liste des membres individuels n'est pas publique.

Annexe 2 – Migreurop dans les médias

De nombreux médias – presse écrite ou web, audiovisuels – sollicitent et interrogent le réseau pour des articles reprenant les thématiques de travail et de recherche ainsi que les activités de Migreurop.

Migreurop cité dans la presse

- Enric Llopis (14 janvier 2020), [«Todo lo que envuelve a los CIE es opaco y muy arbitrario»](#), Rebelión [ES]
- François-Xavier Gomez (14 février 2020), [Un feu vert européen aux expulsions express de migrants](#), Libération [FR]
- Emma Wallis (20 février 2020), [Back to Mauritania : Frontex repatriates migrants arriving on Canary islands](#), InfoMigrants [EN]
- Gabriel Sánchez (25 février 2020), [Manuel Carmena, cargos electos del PSOE y un centenar de juristas exigen al gobierno en un manifiesto que no aplique las devoluciones en caliente](#), El Diario [ES]
- Cartographie encartée (26 février 2020), [Les frontières tuent !](#) Mediapart
- Leslie Carretero (6 mars 2020), [Situation à la frontière turco-grecque : 16 associations vont déposer plainte contre l'UE et la Grèce](#), InfoMigrants [FR]
- Marie Verdier (6 mars 2020), [Migrants : l'Europe donne la priorité à la sécurité aux frontières](#), La Croix [FR]
- Yanna Oiseau (4 mai 2020), [Le business de l'enfermement d'étrangers](#), Ballast [FR]
- Andrea de Georgio (9 juillet 2020), [A Ventimiglia per i migranti le frontiere sono ancora chiuse](#), Internazionale [IT]
- Mauro Armanino (17 août 2020), [Il camaleonte e i colori del Sahel](#), Comune Info [IT]
- Hèctor Serra (27 août 2020), [Polizones a bordo de barcos : la "carga" de la Europa fortaleza](#), Público [ES]
- Clothilde Facon (2 septembre 2020), [L'« Europe forteresse » et le Liban](#), Contretemps [FR]
- Chloé Maurel (3 septembre 2020), [Lesbos, scandale européen](#), La vie des idées [FR]
- Migreurop (30 septembre), [Réfugiés en Grèce : sauver les camps de Pipka et Kara Tepe](#), le Courrier des Balkans [FR]
- Andres Gil (1er décembre 2020), [Una red europea de ONG denuncia "detenciones informales e ilegales" de migrantes en España, Italia, Grecia y Alemania](#), El Diario [ES]
- Jairo Vargas (21 décembre 2020), [El Gobierno negocia el despliegue de la OIM en Canarias con la vista puesta en la repatriación de los migrantes](#), Público [ES]

Publications et entretiens des membres

- Barak Kalir et Céline Cantat (9 mars 2020), [Fund but disregard : the EU's relationship to academic research on mobility](#), Crisis magazine [EN]
- Émilien Urbach (9 mars 2020), [Charles Heller : « L'UE ne se met d'accord que sur la militarisation des frontières »](#), l'Humanité [FR]
- Guillaume Naudin (17 mars 2020), [L'Union européenne fait-elle tout ce qu'elle peut faire pour les migrants ?](#), entretien avec Emmanuel Blanchard, RFI [FR]
- Philippe Wannesson (21 avril 2020), [Tunisie - politiques migratoires européennes - délit de solidarité](#), le Blog de Médiapart [FR]

- Françoise Bahoken et Nicolas Lambert (juillet 2020), [Méfiez-vous des cartes, pas des migrants](#), AntiAtlas Journal [FR]
- Charles Heller (18 octobre 2020), [Pour un pacte européen aux côtés des migrants](#), Libération (Tribune) [FR]
- Philippe Wannesson (29 octobre 2020), [Comment expulser plus et plus vite vers l’Afghanistan](#), le Blog de Médiapart [FR]
- Sara Casella Colombeau (16 octobre 2020), [Sans-papiers : « L’invisibilité des régularisations pose des défis aux militants »](#), Alternatives Economiques [FR]

Migreurop et ses membres dans les médias audiovisuels :

- Interview de Zoé Dutot (8 janvier 2020), Fréquence Paris Plurielle, [L’externalisation des frontières de l’Europe au Niger et au Rwanda](#) [FR]
- Intervention d’Olivier Clochard (7 mars 2020), France Culture, [Erdogan et le chantage migratoire](#) [FR]
- Interview de Brigitte Espuche (7 mars 2020), Fréquence Paris Plurielle, [A la frontière UE / Turquie](#) [FR]
- Participation de Migreurop et du Laboratoire Migrinter à la préparation de l’émission [Le Dessous des Cartes, Flux migratoires, une longue histoire](#) (12 septembre 2020) [FR]
- Intervention de Lucie Bacon (1^e octobre 2020), France Culture, [À l’horizon des migrations](#) [FR]
- Intervention de Claire Rodier (26 novembre 2020) France Culture, [Migrants : le démantèlement est-il une politique ?](#) [FR]

Annexe 3 - Les articles des membres individuel·le·s de Migreurop

- Filippo Furri et Thomas Lacroix, « [Les “villes accueillantes” s’organisent en réseau mondial](#) », revue en ligne De Facto, février 2020 [FR]
- Sara Casella Colombeau, « [Les régularisations, composantes des politiques migratoires](#) », revue du Gisti Plein Droit, mars 2020 [FR]
- Elsa Tyszler, « [Masculinités et féminités à la frontière maroco-espagnole. Miroirs d’un contrôle migratoire racialisé et genré](#) », Anthropologie & développement, 2020 [FR]
- Brigitte Espuche, « [Frontex, l’agence européenne d’expulsion](#) », Plein Droit, juin 2020 [FR]
- Filippo Furri, Thomas Lacroix et Louise Hombert, « [Migration and municipal militancy in the Mediterranean](#) », EuroMedMig Working Paper Series, Septembre 2020 [FR]
- Charles Heller et Bernd Kasperek, « [The EU’s pact against migration](#) », Open Democracy, Octobre 2020 ; une traduction française de l’article a été réalisée par Isabelle Saint-Saëns pour la revue [Mouvements](#), octobre 2020 [FR]
- Sophie-Anne Bisiaux, « [La Tunisie, terre d’accueil... des politiques européennes](#) », Plein Droit, juin 2020 [FR]